

**Objet du marché :**

**ACCORD-CADRE PORTANT SUR LE CONSEIL, LE DEPLOIEMENT ET LE MAINTIEN A JOUR DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES MANQUEMENTS A LA PROBITE A L’IRD ET L’ACCOMPAGNEMENT DANS LA MAITRISE DES RISQUES IDENTIFIES**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**Accord-cadre n°** **2026001CJ0F020**

Chaque élément demandé dans ce document doit impérativement être renseigné et remis à l’appui de l’offre du candidat.

Les informations sont notées conformément aux critères annoncés dans le Règlement de consultation.

**L'ensemble des informations indiquées dans l'offre du candidat devront être directement en lien avec l'objet du marché et ne pas porter sur la politique générale du candidat**

# VALEUR TECHNIQUE DE L’OFFRE – 60 points

* 1. ***Compréhension du contexte et des enjeux dans le cadre du dispositif de lutte contre les atteintes à la probité à déployer au sein de l’IRD – 10 points***

Le présent critère a pour vocation de permettre à l’IRD de s’assurer que le candidat a bien cerné les spécificités de la structure et l’ensemble des enjeux dans le cadre du dispositif de lutte contre les atteintes à la probité à déployer, liés à sa qualité d’établissement public de recherche.

A ce titre, le candidat présente dans une note de contexte :

* Les objectifs et attentes de l’IRD dans le cadre de la mise en œuvre et le maintien à jour du dispositif de lutte contre les atteintes à la probité tel qu’il a pu les percevoir et analyser pour l’IRD,
* La manière dont il entend s’approprier le dispositif et les problématiques existantes,
* Les problématiques ou les éventuelles réserves qui peuvent se poser à l’IRD dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de lutte contre les atteintes à la probité compte tenu de ses spécificités.
  1. ***Qualité de l’organisation et des moyens humains mis en œuvre pour l’exécution des prestations – 25 points***

Le présent critère aura pour vocation d’apprécier la pertinence et la cohérence des moyens humains mise en place dans le cadre du marché par le candidat qui pourront intervenir dans le conseil, la mise en place, le déploiement et le maintien à jour de l’entier dispositif de lutte contre les manquements à la probité à l’IRD et l’accompagnement dans la maîtrise des risques identifiés

A ce titre, le candidat détaille et précise :

* Les profils qui seront amenés à intervenir dans le cadre des différentes prestations susceptibles d’être commandées et les responsabilités associées,
* Le nombre d’agents, leur qualification et compétences, leur expérience notamment en matière de maitrise des risques d’atteinte à la probité,
* Le rôle de chacun et les responsabilités associées.

Les dossiers de compétences devront être non nominatifs.

En outre, il présente également les interlocuteurs principaux du marché, l’organisation du pilotage des prestations, ainsi que les modalités de communication (téléphone, mail, etc.) qui peuvent s’établir entre les deux parties.

* 1. ***Qualité de la méthodologie d’exécution des prestations et du cas pratique - 25 points***

Le présent critère a pour vocation de permettre à l’IRD de se projeter dans l’exécution des prestations qui pourront être amenées à être commandées dans le cadre du présent accord-cadre.

1/ Méthodologie d’exécution des prestations relatives à la mise à jour d’une cartographie des risques d’atteinte à la probité pour l’IRD (sur 10 points)

L’objectif étant de mettre à jour la méthodologie et la cartographie des risques en place à l’IRD dans une idée d’amélioration, le candidat détaille l’ensemble de sa méthodologie et des moyens qu’il mobilisera pour réaliser ces prestations de mise à jour.

À cet effet, il présente sa méthodologie d’exécution, en fournissant toutes les informations nécessaires à la compréhension du déroulement des prestations, de la notification du bon de commande jusqu’à la délivrance de la cartographie consolidée, telles que :

* Méthodologie d’exécution mise en place pour élaborer la mise à jour de la cartographie de l’IRD,
* Planning prévisionnel d’élaboration de la cartographie appliqué à la structure de l’IRD,
* Moyens humains et matériels mobilisés pour cette prestation,
* Descriptif détaillé des livrables intermédiaires notamment en précisant leur nature et leur support,
* Formalisation de la cartographie et support proposé.

A ce titre, le candidat veillera à joindre dans son offre le support type de la cartographie des risques d’atteinte à la probité qu’il sera amené à produire puis à transmettre à l’IRD dans le cadre de la réalisation de ses missions.

2/ Méthodologie relative à la mise à jour **approfondie** d’un outil/procédure en vigueur à l’IRD (sur 5 points)

De la même manière, le candidat détaille sa méthodologie d’exécution et les moyens mobilisés pour mettre à jour un outil/une procédure en vigueur à l’IRD.

Il décrit clairement le déroulement des prestations, de la notification du bon de commande à la délivrance de l’outil ou de la procédure mis à jour, en fournissant l’ensemble des informations nécessaires à la compréhension du déroulé des prestations :

* Méthodologie d’exécution mise en place et étapes prévues pour réaliser la mise à jour de l’outil/de la procédure,
* Planning prévisionnel d’élaboration de l’outil/de la procédure appliqué à la structure de l’IRD,
* Moyens humains et matériels mobilisés pour cette prestation,
* Descriptif détaillé des livrables intermédiaires notamment en précisant leur nature et leur support,
* Formalisation de l’outil/de la procédure et support proposé.

A ce titre, le candidat veillera à joindre un ou plusieurs support type d’outil/procédure qu’il sera amené à produire puis à transmettre à l’IRD dans le cadre de la réalisation de ses missions.

3/ Cas pratique : Note méthodologique du traitement de plusieurs risques à la probité pour en faire cesser l’occurrence (sur 10 points)

Contexte :

* *Situation de risque* : Un chercheur de l’IRD en mission à l’étranger souhaite utiliser une partie des perdiem qui lui ont été versé pour la réalisation de sa mission pour inciter les locaux à venir participer à la conférence qu’ils organisent

Ainsi, l’IRD souhaiterait traiter les risques à la probité existants dans ces situations et en faire cesser l’occurrence.

Eléments attendus : Dans ce cadre, le candidat détaille :

* Les risques qu’il identifie compte tenu des spécificités de l’IRD et des situations susmentionnées,
* Les moyens humains qui seront sollicités dans le cadre de cette mission,
* La méthodologie qu’il mettra en place pour faire cesser l’occurrence des risques identifiés.

Il précise et décrit également le type de livrables qui sera produit dans le cadre de cette mission.

# AUTRES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DU CANDIDAT (non notées dans le cadre de l’analyse de l’offre)

Le candidat apporte les informations complémentaires ci-dessous.

Ces engagements complémentaires sont contractuels pour le futur Titulaire mais ne font pas partie des éléments pris en compte dans l’évaluation des offres.

En revanche, ces engagements doivent respecter les dispositions contractuelles du CCP.

* 1. ***Connaissances antérieures du candidat dans le cadre de la propriété intellectuelle***

Le candidat indique le cas échéant dans son mémoire technique ses connaissances antérieures qui sont couvertes par le régime de propriété intellectuelle défini au chapitre 6 du CCAG-PI (cf article 7 du CCP).

* 1. ***Démarches et engagements dans le cadre du développement durable***

Pour l’exécution de l’accord-cadre, le candidat décrit de façon détaillée ses démarches et ses engagements en faveur du développement durable (politique RSE, consommation d’énergie, déplacement etc.)

* **FIN DU DOCUMENT -**